

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 14 mars 2024

La secrétaire de séance : Mme BRENET Brigitte

Délibération n°: 24-03-05

Objet : Demande de dotation de solidarité

Nombre de membres : 23

- En exercice : 23
- Présents : 17
- Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 14 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le vendredi 08 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **M. BLONDIAUX Eric, Maire**

Etaient présents : M. BLONDIAUX Eric, M. PETIT Francky, Mme MATER Firdaouce, M. MEDJAHED Farid, Mme DHAUSSY Francine, M. GABET Jérémie, Mme CAMPHIN Nathalie, M. MATER Rudy, Mme HEBERT Christelle, M. COZETTE Bruno, Mme. COSSART Morgan, M. BLANPAIN Evan, Mme. BRENET Brigitte, M. PENAUD Patrick, M. DUVIVIER Laurent, Mme CAREMIAUX Sylvie, M. HOUPE Loïc

Etaient représentés : Mme DOLEZ Hélène donne procuration à M. DUVIVIER Laurent

Etaient absents : Mme LEVREZ Jacqueline, M. ROSSANO Sébastien, Mme FLAMEY Martine, M. ROCQ Gilles, Mme WATTIER Christiane

Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BRENET Brigitte est nommée secrétaire de séance.

EXPOSÉ :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n°2004-809 en date du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la délibération n°D22118 en date du 27 Juin 2022 relative à la mise en place d'une dotation de ruralité destinée aux 40 communes de moins de 5 000 habitants, destinée à soutenir les programmes d'investissement communaux sur le mandat,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05/07/2019 décidant de lancer l'opération dans le cadre du projet NPNRU pour le Quartier Chasse Royale.

Dans le cadre du projet de renouvellement de ces équipements éducatifs (école maternelle et restaurant scolaire) et sportifs et suite à l'aménagement du parvis des écoles et de la création de chemin piétonnier réalisé dans le cadre de l'ANRU, la ville de La Sentinelle sollicite de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut une dotation pour la création de ces équipements sportifs :

- Création de vestiaires avec salle multi-activité suite à la démolition des actuels vestiaires dans le cadre du projet ANRU
- Création d'un terrain synthétique U8 avec éclairage Led
- Réparation totale du terrain de football enherbé suite déplacement dans le cadre du projet ANRU

Il est proposé au conseil municipal :

- **De solliciter de la CAPH la dotation de ruralité pour l'opération d'investissement suivante :**

RENOUVELLEMENT DES EQUIMENTS SPORTIFS

Coût total estimé : 1 840 650.00€ HT soit 2 208 780.00€ TTC

FCTVA estimé : 362 328.00€

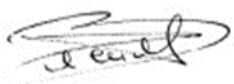
DOTATION DE RURALITE ATTENDUE : 200 000.00€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **De solliciter** de la CAPH l'attribution de la dotation de ruralité pour l'opération de renouvellement des équipements sportifs
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants

Signatures :

Le (la) secrétaire de séance



Le Maire

